



Monsieur le Président,

Les élus FO DGFIP 89 ne peuvent commencer ce CTL sans revenir sur le contexte social explosif de la DGFiP.

La question n'est pas de savoir si l'explosion sociale aura lieu, mais quand ? et sous quelle forme ?

Malgré l'accroissement des inégalités, tant économiques que sociales, et les tensions exacerbées qui en résultent, nos gouvernants persistent avec cette politique d'austérité et de réduction dogmatique de la dépense publique qui malmène les droits de tous les citoyens.

Dans le même temps, la situation pré-électorale amène les candidats de tous les partis politiques aux pires surenchères en terme de propositions concernant le devenir de la Fonction Publique et du Service Public.

Tout y passe : abandon des missions régaliennes , réforme du statut général, suppression des statuts particuliers, surenchère sur les suppressions d'emplois.

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu en est l'exemple type!

En annonçant la suppression de 1630 emplois, le Directeur Général joue les illusionnistes car il intègre les embauches d'apprentis et 12 transferts d'emplois (mais aussi les charges correspondantes !) FORCE OUVRIERE rappelle que le Code du Travail prévoit que les apprentis ne sont pas comptabilisable dans les effectifs des entreprises

Or, lors du Comité Technique Ministériel du 4 octobre, l'évolution des équivalents temps plein a été clairement affichée par le Ministre : **MOINS 1815 EMPLOIS.**

Les suppressions d'emplois se poursuivent dans le cadre dogmatique du Pacte de responsabilité. Pour 2017, alors que la DGFiP représente 5,4% des effectifs de la Fonction Publique d'État, elle

devra supporter 57,42% des suppressions d'emplois. De plus, il faut supporter aussi les 3 521 vacances d'emplois (2 614C et 907 B)

Pour l'Yonne : 12 nouvelles suppressions d'emplois !!!

Nous constatons chaque jour d'avantage le mal-être, le stress, voire la colère des agents face :

- aux suppressions d'emplois,
- aux restrictions budgétaires,
- aux restructurations et réorganisations de services incessantes, par ailleurs

mal préparées

- aux dégradations des conditions de travail,
- à l'affaiblissement des missions de service public,
- à l'explosion de la charge de travail.(multiplication des accès numériques aux usagers sans moyens pour les gérer par exemple)
- au manque d'information (notes de services non diffusées ou non analysées)

Sur tous ces sujets, l'attitude du Directeur Général se traduit par un réel mépris à l'encontre des Organisations Syndicales et par extension à l'ensemble des agents de la DGFiP.

De tout le réseau, remontent lassitude, démotivation et ras-le-bol des collègues. Leur haute conscience professionnelle prend sérieusement « du plomb dans l'aile ». Vous le constaterez avec les résultats du prochain baromètre social national, ultime recours d'expression des agents.

Le résultat de cette politique sera destructrice : un service public déshumanisé, inadapté aux personnes en difficulté ou dans une situation de précarité. Il en résultera, quand ce n'est pas déjà le cas, une inégalité d'accès aux services entre les usagers qui ont les moyens et les autres, particulièrement en terme de traitement rapide des dossiers .

Les agents des Finances Publiques conçoivent autrement le service public.

Ils considèrent que le lien social passe par un contact de proximité. La réorganisation du maillage territorial en cours, tant au niveau étatique, qu'au niveau des collectivités territoriales est un prétexte pour mettre fin au dit Service Public.

Les agents sont aujourd'hui en lutte, avec les organisations syndicales, pour obtenir les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions et répondre ainsi aux légitimes attentes des contribuables et des ordonnateurs.

Alors que nos ministres successifs ont placé les agents « au cœur de la République », les personnels de la DGFiP en ont « marre d'être exemplaires » et de ne rien recevoir en retour.

Seuls exemples, la suppression de la réduction d'ancienneté suite à l'entretien professionnel, la quasi impossibilité de bénéficier d'une promotion par liste d'aptitude et l'établissement des tableaux d'avancement sur des critères « à la tête du client »

Les représentants FO ont demandé à maintes reprises un arrêt des restructurations et des fermetures de structures, au moins le temps de faire le

point et d'en mesurer les impacts tant sur la population que sur les services et les personnels

En matière de réponse le moins que nous puissions dire est que nous avons été servis et même au-delà de ce que nous avions pu imaginer. Nous n'en finissons plus, en effet, d'assister à une accélération et à un empilement de réformes en tout genre, très rarement conduites avec le niveau de préparation normalement attendu dans une Administration comme la nôtre et sans jamais mettre sur la table le début d'une évaluation et d'un recensement objectif des charges de travail.

Mais, nous ne sommes pas au pays des merveilles et, s'il suffisait de regrouper les services et de réduire le niveau de la dépense pour être efficace, notre Administration aurait atteint des sommets dans la satisfaction de l'usager.

Vous comprendrez donc Monsieur le Président qu'il ne nous sera pas possible de voter en faveur de votre projet.